

MAIRIE
de
CROISY SUR EURE

DELIBERATION
REUNION DE CONSEIL DU 09 OCTOBRE 2017

Le neuf octobre deux mil dix-sept, à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Michel de Monicault, maire.

Etaient présents : Jacky SABOURIN, Luc BAUDRY, Marie-Annick LE BOURNAULT, Marcel BOUCHER, Cyril GARREAU, Julie TACCOEN

Etaient absents : Eulalia LABARRE, Hervé MOINET

Etaient excusés :

Pouvoirs : Jean François CARRIERE à Luc BAUDRY, Ariane de LAVILLEON à Jean Michel de MONICAULT

Cyril GARREAU a été nommé secrétaire.

Nombre en exercice : 11

Nombre de présents : 7

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre d'exprimés : 9

1) Approbation du compte rendu du 09 septembre 2017 : Accord du conseil à l'unanimité sur le dernier compte rendu.

✓ **Nomination d'une ou un secrétaire : Cyril GARREAU**

2) Gestion du personnel :

- a. Embauche : point sur le recrutement : la convention avec le centre de gestion de l'Eure est signée et le recrutement est en cours, Le premier bilan sera fait la première semaine de novembre, pour des entretiens prévus semaine 47.
- b. Avancement de grade de Julie Leroy : accord du centre de gestion et validation de son nouveau statut
- c. Agrément d'Eric Lebrec comme Garde-chasse des terrains de la commune : validation du dossier par la sous-préfecture des Andelys.
- d. Protection physique et géographique positionnement du personnel de la commune (malaise et isolement) ; suite à la rencontre avec présence verte, la décision d'utilisation d'un système pour permettre la localisation du personnel de la commune en cas de malaise (système obligatoire demandé par la médecine du travail pour cause de santé d'Eric Lebrec) il est impératif de ne plus renvoyer la décision à mathusalem. Ce système est utilisable par l'ensemble du personnel

Les membres du Conseil municipal sont favorables à l'achat de cet investissement et donne pouvoir au maire de signer la convention avec le prestataire qui sera choisi après consultation des fournisseurs présents au Salon des Maires.

- e. Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (obligation professionnel) lancement de la démarche par le CG27 avec un appel d'offre.

L'ensemble des membres du conseil approuve à l'unanimité et autorise la signature de la convention consécutive

3) Finances, Etat d'avancement des versements des recettes de subvention.

a. Recettes de subvention : état des versements en cours

Synthèse des subventions attendues				28/09/2017		observation	
				Reçu	Montant		
DETR	82 389.08 €	39.76%	32 757.90 €		32 757.90 €	versement perçu en trésorerie	
CG27	31 978.00 €	40.00%	12 791.00 €	11-août	12 791.00 €	versement perçu en trésorerie	
Ministère de l'intérieur	132 876.10 €	11.13%	14 730.81 €		14 730.81 €	mandat fait le 28/08	confirmation écrite le 19/09
FIPFHP	31 820.00 €		31 018.00 €		?	mandatement de la somme de 31 018 lundi 18 septembre 2017 : attente du versement?!	mail du 15 septembre 2017
fondation du patrimoine			11 400.00 €	25-sept-17	11 206.00 €	courrier de confirmation du 02 aout 2017 somme allouée de 11206 €	confirmation par tel le 15 septembre 2017
CAPE			3 000.00 €	26-sept-17	3 000.00 €	mandatement de la somme de 3000€ le 13 septembre 2017 arrivée sur notre compte le 25 septembre	mail du 13 septembre 2017
total			105 697.71 €		74 485.71 €	prevision de la somme de 105 698.58€	

b. Le remboursement du prêt de 90 000€ du Crédit Agricole a été soldé à la date du 28 septembre 2017.

- c. Etat des finances après versement du prêt ; prévision de fin d'année remise à jour du tableau « prévisionnel financier » jusqu'à la fin de l'année. Le montant résiduelle des factures se montent à 9091.58 €
- d. Reste de subventions : Courrier de la préfecture nous indiquant le bilan financier des travaux de la mairie Le coût des travaux réalisés se monte à 362 109,02€ HT pour un montant de la dépense subventionnable de 398 307€. Il reste donc un reliquat de subvention non utilisé de 14 405.45€.
Après analyse de la compatibilité et de la facturation, nous avons retrouvé un reliquat de factures non déclarées au titre de la DETR de 25 820.76. € HT, soit 10 328 € de subvention à obtenir.

4) Travaux et avancement dossiers

- a. Dossier d'ADA'p terminé et approuvé par la préfecture. Néanmoins il a été exigé de rédiger les 3 permis de travaux concernant les transformations effectuées pour la mise en conformité des locaux (salle des mariages, cimetière, église), celui de la nouvelle mairie (bureaux) étant intégré dans le permis de construire.
- b. Dossier plan communal de sauvegarde (PCS) de la commune, envoyé à la préfecture et approuvé. Ce plan devient donc applicable dès qu'il y aura une catastrophe.
- c. Lancement des travaux de restauration du four à pain. Ouverture du passage

d'enfournement entre le four et la salle des mariages en cours : la découverte est surprenante.

- d. Signalisation verticale de la mairie par Bueil Publicité : cela ne devrait pas trop tarder
- e. Ouvrages du moulin sur Bras Sagout.

Vannages : accord de paiement des travaux de reconstruction des vannages avec participation pour 1/3 par le syndicat de rivière, 1/3 par l'association des riverains (ASCO) et 1/3 par la commune. Le cout des travaux se monte à 4 512.00€ HT soit à la charge de la commune 1 504.00 €.

Le démarrage des travaux est prévu le 9 octobre 2017.

L'ensemble des membres du conseil approuve à l'unanimité cette dépense de 4512.00 € HT indispensable de reconstruction du vannage pour garantir le bon fonctionnement des ouvrages durant l'hiver qui approche et la régulation d'un débit du bras pour garantir la chute d'eau et donne pouvoir au maire de signer la convention de participation financière.

Pour la roue, report des travaux de la roue en juin juillet 2018 → accord de principe de pouvoir avoir une subvention du département de 40% et de la SNA de 20%

Analyse des 3 devis à faire : doit-on faire la totalité de la restauration avec peinture des ferrailles ou uniquement changement des planchettes. ? : Coût de réfection de la roue : 7 786 € HT ; cout de la peinture 3537 € HT. Soit à la charge de la commune, 1 973.2 € pour le changement des planches et 1 300 € pour la peinture des ferrailles.

L'ensemble des membres du conseil approuve à l'unanimité la dépense de restauration de la roue à hauteur de 11 323 € HT (soit 13 587.60 € TTC) et la demande de subvention auprès du département dans le cadre des projets « mon village, mon amour » qui prévoit la possibilité d'une aide de 30%+10% du montant hors taxe de la dépense,

L'ensemble des membres du conseil approuve également à l'unanimité la demande de subvention auprès de la SNA dans le cadre de la mise en place d'un fond de concours d'investissement en faveur de la commune pour des projets de restauration de patrimoine (aide de 20%+10% du montant hors taxe de la dépense : 11 323 € HT soit 13 587.60 € TTC) Il donne pouvoir au maire la signature des deux dossiers de demande de subventions.

- f. Travaux de remplacement des **réseaux d'eau potable au Haut Croisy** ; pas de nouvelle.
- g. Enfouissement de la **ligne haute tension du haut Croisy** : coordination à négocier entre les différents concessionnaires (ENODIS, Orange (France télécom), SIEGE, SNA (eau potable et Eure Numéris) → Une réunion aura lieu le mardi 24 octobre 2017 à 14 h avec l'ensemble des décideurs.
- h. Travaux du **SIEGE enfouissement des réseaux chemin des alouettes**

Désignation	Cout TTC	% pour la commune	Part communal HT	TVA commune	Total commune
Distribution publique (HTA et BT)	70 000 €	7%	4 083,33 €	0	4 083.33 €
Eclairage public	20 000 €	20%	3 333.33 €	0	3 333.33
Réseau FT	12 000 €	60% +TVA	8 000 €	1 600 €	9 600 €
	102 000 €				14 016.66 €

Le conseil donne son accord pour réaliser les travaux après coordination de la répartition du financement entre les différents concessionnaires. Ce projet sera discuté également avec les différentes communes de la SNA lors de la réunion territoriale organisée par le SIEGE.

- i. Aménagement du fond de Vallée entre Croisy et Saint Aquilin
 - a. Pré repérage des limites de terrains limitrophes dans le fond de vallée avec le géomètre et les propriétaires. (Prestation gratuite) (date retenue le 18 octobre 2017)
 - b. Relance auprès de la SNA et Pacy sur Eure pour connaître le déblocage des subventions.

- j. **Radars pédagogiques.** La commission permanente du Conseil Départemental décidé de nous attribuer une subvention de 25 % soit 1171€ sur une estimation des travaux se montant à 4 682 €. La fromagerie Boursin nous payant un radar, il nous faudra déboursier 1170 € ! le fournisseur le plus intéressant vient le 16 octobre après midi pour faire un point avec nous.

- k. **Travaux d'entretien :**
 - i. **Bâtiments :** Réfection du haut du mur entre la cours de la mairie et le champ du tennis (destruction faite durant le concours de boules -> intervention de l'assurance du comité des fêtes) les travaux se montent à 350.82 € TTC.
 - ii. **Eglise :** Contrôle de la cloche et du parafoudre : contrôle satisfaisant ; pas de souci. Revue des toitures et gouttières en novembre après chute des feuilles
 - iii. **Eclairage :** 9 éclairages publics défectueux. Attente décongestion de nos finances pour faire les travaux ce mois-ci.
 - iv. **Assainissement des réseaux** d'eau de pluie : demande à faire pour estimation du nettoyage à faire d'ici la fin de l'année.
 - v. **Voirie :** liste envoyée des travaux au syndicat (travaux de voirie et signalisations)
 - vi. **Bornes incendie :** reconnaissance annuelle des points d'eau Incendie, contrôle du SDIS réalisé. Tout est en état de fonctionnement : Il n'y a aucune borne défectueuse.

5) Fleurissement

Une réunion préparatoire a eu lieu le samedi 7 octobre. Les personnes présentes proposent les choix suivants :

a. Terrain Château d'eau

- Couverture du sol : gazon, mais avec d'autres plantations pour donner du volume et de la couleur.
 - o Plantations d'arbres fruitiers : accord des présents, Choix de pommiers avec pommes à couteau en tige 12/14 : 71.10€ l'unité : nombre 2.
 - o Palmette en espalier : 5 pieds de vigne à 25€ le pied
- Couverture du château d'eau : 5 pieds de vigne vierge sur les 12 plantés ont pris ; replanter des pousses et voir à booster la pousse avec du terreau aux pieds
- Remettre les 5 suspentes sur le château d'eau, mais les disposer à différentes hauteurs avec des plantations d'espèces retombantes.
- Planter une haie le long de la clôture grillagée 17 arbustes seront plantés (voir plan) coût moyen d'un arbuste de 12€. Le choix des arbustes et leur plantation permettront de varier les couleurs, les saisons de floraison et seront plantés en alternance. Liste à disposition)
- plantations d'un massif de plantes vivaces et annuelles : fleurissement de l'auge : choix de plants de fleurs résistant à la sécheresse et nécessitant peu de terre.
- Daller une allée allant de la route à la porte du Château d'eau. (Récupération du reste des dallages de la place de la mairie
- Banc sur l'espace en herbe : choix non pris en compte.

L'estimation des dépenses pour l'aménagement du terrain du château d'eau se monte à environ 650€ TTC

b. Le long du hangar ; les décisions prises sont les suivantes :

- Remettre une vasque sur le support d'entrée du hameau (volée) → fait partie du lot racheté par web enchères) accord des présents
- Mettre ne protection contre les poules en liberté (grillage ?) à voir : doit être esthétique
- Laisser en gazon : accord des présents
- Au coin du hangar, Faire un massif de fleurs vivaces de 1mx1m du même type que ceux route de Ménilles avec des plantes vivaces donnant une harmonie de couleur et de volume (grandes plantes au centre)
- Choix de ne pas mettre d'arbustes type haie champêtre le long du hangar sur le terrain du propriétaire sans son accord

L'estimation des dépenses pour l'aménagement le long du hangar se monte à environ 85€ TTC

c. La mare du haut Croisy

- Problème à soulever : la dangerosité pour l'entretien au tour de l'eau
- Revoir la plantation d'arbustes pour remplacer les lavandes (qui sont bien vieilles) mais avec des arbustes résistant aux lapins !
- Faire faire le broyage du bord de la mare par Durot
- Planter aux journées de printemps des plantes couvre sol (avril) récupérées chez les uns et les autres.
- Remplacer les lavandes et arbustes qui sont morts.

d. **Entretien et arrosage à prendre en compte :** les choix faits doivent permettre de limiter les problèmes d'entretien et d'arrosage

e. Compléter le fleurissement par la pose de 3 ou 4 autres vasques à accrocher sur les poteaux d'éclairage dans le hameau ; détermination des emplacements à faire.



- f. Fleurissement d'hiver l'auge sera garnie d'un mélange de pensées, de pâquerettes et de 3 Bruyères

L'ensemble des membres du conseil donne son accord pour le financement complémentaire 2017 d'un montant global de 800 € HT au budget fleurissement de la commune de l'aménagement paysager du hameau du Haut Croisy

6) Urbanisme : Documents traités durant les dernières semaines

- a. Permis de Construire : 1 dossier en attente (construction garage par Mme Czerniakowski
- b. Déclarations préalables : Souleyre Josiane et Alard (abri de jardin dans près aux ânes et véranda dans la maison habitée par son fils).
- c. Déclarations préalables : 16/09 – DP F0005 Dujardin agnus DP F0005 (fenêtre de toit) - 03/10 – DP F0006 Mme Czerniakowski (cabanon de Jardin)
- d. Permis de travaux (AT) : Auberge de l'Orée du bois, Moulin du Bechet, Mairie de Croisy, Eglise de Croisy, Cimetière de Croisy.

7) Compte rendu des réunions et décisions des comités syndicaux et territoriaux ;

- a. Agglomération « Seine Normandie Agglomération »
 - Rattachement de Saint Aubin sur Gaillon à la SNA.
 - Organisation du SDAAD (service d'aide et d'accompagnement à Domicile) et découpage des secteurs
 - Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées (CLECT) le 21 septembre : Pas de modification de transfert de charges pour Croisy ; nous gardons la même somme versée actuellement de 53 516 €.
 - Conseil communautaire du 28 septembre :
 - ✓ Administration générale
 - ✓ Finances et perspectives
 - ✓ Ressources humaines
 - ✓ **Stratégie et coopération territoriale → mise en place d'un fond de concours d'investissement en faveur de la commune (subvention pouvant aller de 20 à 30% avec simplicité administrative et facilité de dépôt. (Croisy serait éligible pour les travaux de la roue du moulin**
 - ✓ Développement économique
 - ✓ Urbanisme et habitat
 - ✓ Sport (piscine de la grande garenne de saint Marcel)
 - ✓ **Maintien à domicile, validation de l'organisation et du découpage territorial.**
 - ✓ Politique de la ville bilan 2016
 - ✓ Eau potable.
- b. SIEGE : changement de présidence. Rapport d'activités du Siege, document disponible en mairie. Démission de Ladislas PONIATOWSKI du SIEGE.

8) Autres délibérations à prendre

a. Tarifs de locations des tentes et de la salle (voir annexe 1)

L'ensemble du conseil adopte à l'unanimité les nouveaux tarifs de location des tentes et de la salle qui prendront effet au 01 janvier 2018. Cette nouvelle tarification sera envoyée à la Perception pour prise en compte.

b. Implantation d'un vendeur de pizzas le samedi soir dans la commune

L'ensemble des membres du conseil est favorable à l'implantation d'un camion pizza et d'un commerce de vins, champagnes et produits régionaux le samedi soir sur le parking de l'église et donne pouvoir au maire de signer la convention d'utilisation du domaine public associé aux assurances nécessaires pour cette activité.

9) Informations diverses.

- a. Décès de M Menetret
- b. Mesures hivernales (courrier du Préfet pour établir la liste des logements d'urgence pour les personnes à la rue ou mal logées)
- c. Congrès des maires : inscriptions faites pour Jacky Sabourin, Gérard Castan, JM de Monicault et Luc Baudry.

L'ensemble des membres du conseil valide à l'unanimité la participation aux frais relatifs au congrès des maires de JM de Monicault, de Jacky Sabourin, de Gérard Castan et du Luc Baudry. (Frais de déplacement, parking et dépenses du déjeuner (45€ par personne)).

- d. Démission d'Hervé MAUREY à la tête d'Eure Numérique, remplacé par Frédéric DUCHÉ, Président de SNA.
- e. Illumination de la mairie : proposition d'installer un sapin au centre de la place de la mairie ? et un au haut Croisy sur le terrain du château d'eau?

10) Dates des prochaines réunions

- a. **Cérémonie de lancement restauration Four à pain** : Signature de la convention avec la fondation du patrimoine et le département. La date sera précisée ultérieurement.
- b. **Repas de conseillers** : Vendredi 01 décembre à 20h00
- c. **Réunion des nouveaux habitants de Croisy** : samedi 25 novembre à 11h00
- d. **Réunion du SIEGE** le 21 octobre 2017 au Cadran : renouvellement des instances suite à la démission du Président.
- e. **Radars pédagogiques** : le 16 octobre 2016 à 16 h00
- f. **Repérage limite des terrains** du fond de vallée le 18 octobre 2017 à 9h00 en mairie
- g. **Prochain conseil : le vendredi 3 novembre**
- h. **Cérémonies du 11 novembre** : dépôt de gerbes à 10h30, cérémonie à l'église de Croisy à 11h00 suivi du vin d'honneur à la mairie.
- i. **Déjeuner des anciens le samedi 9 décembre au moulin du Bechet**
- j. **Manifestations comité des fêtes**
- k. **Vœux du maire et arbre de Noël des enfants de la commune** : dimanche 14 janvier 2018 après midi.

Le Maire,
Jean Michel de Monicault
Signature électronique

ANNEXE 1 : Tarif 2018 de la location de la salle et des tentes.

MAIRIE DE CROISY SUR EURE - 27120 CROISY TARIF LOCATIONS 2018					
	1 jour du lundi au vendredi	samedi et dimanche ou samedi et jour férié ou dimanche et jour férié	Caution	Montage et démontage forfait 2 personnes	Déplacement pour montage et démontage hors commune forfait 4 personnes
TARIFS RESIDENTS COMMUNE					
SALLE (tables rectangulaires et bancs compris)	50 €	220 €	500 €		
1 TENTE 60 m2 (éclairage fourni)	125 €	220 €	1 000 €		35 €
1 TENTE 40 m2 (éclairage fourni)	100 €	180 €	1 000 €		35 €
1 TABLE RECTANGULAIRE (8 personnes) + 2 BANCS ou 8 CHAISES	10 €	10 €	200 €		
1 TABLE RONDE (6 à 8 personnes) + NAPPE ET CHAISES (uniq dans la salle)	15 €	15 €	200 €		
TARIFS RESIDENTS HORS COMMUNE + associations au cas par cas					
NB : toute location hors commune se fera sous couvert d'un habitant de Croisy sur Eure qui en charge la réservation					
SALLE (tables rectangulaires et bancs compris)	250 €	600 €	500 €		
1 TENTE 60 m2 (éclairage fourni)	250 €	600 €	1 000 €	35 €	40 €
1 TENTE 40 m2 (éclairage fourni)	225 €	560 €	1 000 €	35 €	45 €
1 TABLE RECTANGULAIRE (8 personnes) + 2 BANCS ou 8 CHAISES	15 €	15 €	200 €		
1 TABLE RONDE (6 à 8 personnes) + NAPPE ET CHAISES (uniq dans la salle)	20 €	20 €	200 €		